La peste bovine constitue toujours une menace, en raison du risque de fuite du virus à partir des établissements qui en détiennent encore des stocks. La réémergence de la peste bovine pourrait avoir un impact dévastateur à l'échelle mondiale, les populations bovines n'ayant plus aucune immunité face à ce virus.

La peste bovine est l'une des maladies des bovins et autres artiodactyles (ongulés dont les pattes comportent un nombre pair de doigts) les plus redoutées de l'histoire. Grâce aux efforts déployés pendant des décennies à l'échelle mondiale et orchestrés par la FAO et l'OIE avec d'autres partenaires, la maladie a pu être éliminée et l'éradication mondiale de la peste bovine a été annoncée en 2011.

Depuis l'éradication de la peste bovine, les Pays membres des deux organisations ont chargé le Secrétariat mixte FAO/OIE pour la peste bovine d'élaborer et d'actualiser un plan d'action pour les activités internationales post-éradication destinées à maintenir le statut indemne mondial et d'instaurer le principe d'une réglementation et d'un contrôle internationaux des établissements détenant des produits contenant le virus de la peste bovine. La stratégie vise notamment à mettre au point un Plan mondial d'action contre la peste bovine (GRAP) qui fournira des orientations pour la coordination des réponses à l'échelle nationale, régionale et internationale en cas de réémergence de la peste bovine.

La finalisation du GRAP constitue aujourd'hui une priorité centrale du Secrétariat pour la peste bovine. La coordination des mesures de préparation et de déploiement d'une action rapide à l'échelle mondiale en cas de réémergence de la peste bovine permettrait d'atténuer l'impact du foyer, de lutter contre la maladie et de réinstaurer l'état indemne avec efficacité et à un coût abordable. Le GRAP est un plan opérationnel mondial qui complète les autres plans d'urgence mis en œuvre contre la peste bovine à l'échelle nationale, régionale et internationale. Il vise à préserver le statut mondialement indemne vis-à-vis de la peste bovine en déterminant quelles sont les mesures à prendre, et par qui, en cas de survenue d'un foyer. Le GRAP constitue également un outil permettant aux pays de définir et de prioriser les lacunes à combler au moment de se préparer aux risques d'incursion de la peste bovine. En recensant les parties prenantes concernées et en renforçant les plans internationaux, le GRAP apporte aux décideurs politiques la confiance nécessaire pour imposer la destruction des stocks restants de virus de la peste bovine.

Exercices de simulation

Les exercices de simulation sont une composante importante de la préparation et permettent de valider les plans d'urgence, les équipements dédiés et les formations en la matière. La FAO, en étroite collaboration avec l'OIE et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) a organisé un exercice de simulation théorique régional sur la peste bovine, qui s'est tenu en novembre 2017 dans le but de valider la version pilote du GRAP et de vérifier que les pays comprenaient la portée du Plan et étaient en mesure de le mettre en œuvre. L'exercice s'est déroulé au siège de l'UA-BIRA à Nairobi (Kenya), avec la participation de représentants de la région (République Démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Mozambique et Soudan du Sud), du Centre panafricain du vaccin vétérinaire, de l'UA-BIRA, de la FAO, de l'OIE et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

> Faisons du Plan mondial d'action contre la peste bovine un solide outil d'orientation à des fins de préparation, d'atténuation d'impact, de détection et de riposte au cas où surviendrait un événement lié à cette maladie

Les participants ont pris part à des discussions axées sur une simulation de foyer de peste bovine survenant dans un pays fictif d'Afrique et sur son évolution. L'exercice visait à identifier les atouts et les faiblesses des pays en matière de détection et de réponse en cas de foyer et de récupération après l'élimination du foyer, et à en tirer les conséquences afin d'actualiser les plans nationaux d'urgence au cours des 12 mois suivants.

Certains atouts majeurs ont été mis en lumière par l'exercice, en particulier l'importance des simulations régionales pour dynamiser les activités continues de préparation et pour partager des informations précieuses et le rôle des systèmes de notification des foyers de maladies animales mis en œuvre par les pays. Les domaines d'amélioration identifiés concernent la nécessité de renforcer les réserves existantes de vaccins contre le virus de la peste bovine, d'améliorer la disponibilité d'outils diagnostiques au niveau national et de débloquer immédiatement des fonds d'urgence nationaux et régionaux pour la détection précoce et la réponse rapide en cas d'incursion de la peste bovine.

La principale conclusion de l'exercice a été que les pays participants n'étaient pas suffisamment préparés à faire face à une réémergence de la peste bovine. Cela ayant été dit, les pays ont pris conscience de l'importance du maintien d'une vigilance permanente à l'égard du risque de réémergence de la peste bovine et de l'impératif d'améliorer leurs plans d'urgence. Les organisations internationales et régionales ont contribué à détecter les lacunes afin d'améliorer le niveau de préparation à une incursion du virus.

Comme prochaine étape, une simulation similaire sera réalisée en Asie en mars 2018. Les résultats des deux exercices permettront d'apporter de nouvelles améliorations au GRAP afin d'en faire un solide outil d'orientation à des fins de préparation, d'atténuation d'impact, de détection et de riposte au cas où surviendrait un événement lié à la peste bovine. Le GRAP sera publié dans le courant de l'année 2018 par le Secrétariat pour la peste bovine.

http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.1.2767

Maintenir le monde libéré de la peste bovine

Portail de l'OIE sur la peste bovine

La peste bovine. Vigilance

PERSPECTIVES

Vers un Plan mondial d'action contre la peste bovine pour une meilleure préparation des pays

AUTEURS

S. Metwally [(1)*], C. Stoffel [(1)], L. Myers [(1)], F. Habtemariam [(1)], G. Ismayilova [(1)], M. Marrana [(2)] & T. Brand [(2)]

(1) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome (Italie)

(2) Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Paris (France)

* Contact auteurs : Samia.Metwally@fao.org

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). De même, les désignations employées et la présentation de cet article n'impliquent aucunement l'expression d'une opinion de la part de la FAO concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de ses pouvoirs publics, ou concernant la délimitation de ses frontières ou de ses frontières. Le contenu et les erreurs relèvent exclusivement de la responsabilité de l'auteur.